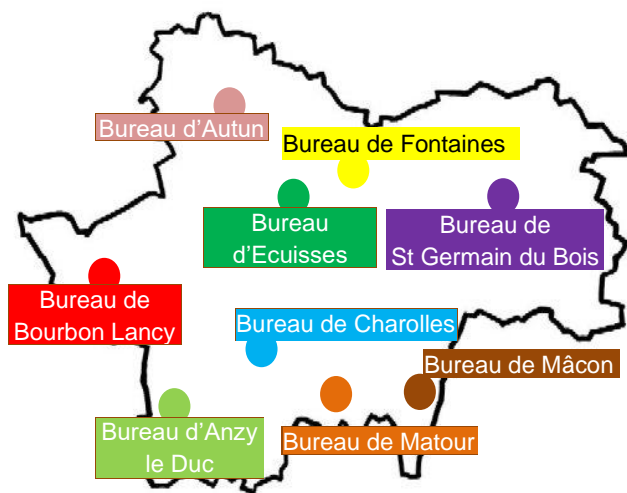


# Besoin d'infos ?

Contactez directement votre conseiller de secteur en charge du plan de fumure :



## Bureau d'Autun

Julie LAUSOEUR 06 38 98 56 55

## Bureau de Fontaines

Caroline VAN DE MOODSDIJK 06 75 45 31 70  
Annabelle LEUTHREAU 07 84 15 39 29  
Amélie POULLEAU 07 86 86 77 01

## Bureau d'Ecuisses

Véronique GILLES 06 75 35 17 44

## Bureau de St Germain du Bois

Martine DESPREAUX ROBELIN 06 75 35 19 08  
Laurent LEFEVRE 06 75 45 95 40

## Bureau de Mâcon

Aline VILLOT 06 38 11 91 36

## Bureau de Matour

Valérie FUZY 06 37 13 00 77

## Bureau d'Anzy le Duc

Etienne PERRADIN 06 75 35 40 42

## Bureau de Bourbon Lancy

Noémie MORIN 07 86 86 90 61

## Bureau de Charolles

Marion PENA 06 75 35 25 41

## Pourquoi nous faire confiance ?

### Une vision neutre

Nos conseillers apportent un conseil en toute objectivité et en toute indépendance.

### Notre valeur ajoutée

Nos conseillers tirent parti d'une relation étroite avec les administrations et vous assurent ainsi une parfaite connaissance des exigences et des normes en vigueur. Pour vous accompagner, nous nous appuyons sur des méthodes fiables et des références validées, notamment à partir du référentiel azote du groupe régional d'expertise nitrates en zone vulnérable.



N°1  
du marché



40 000  
utilisateurs



800  
conseillers  
MesParcelles



10 000  
prestations plan de fumure,  
cahier d'épandage et  
traçabilité phytosanitaire  
réalisées avec MesParcelles



30 000  
déclarations PAC



Service Territoires  
59 du 19 mars 1962 – CS 70610  
71010 MACON CEDEX  
mail : agro-environnement@sl.chambagri.fr



# PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

## Plan prévisionnel de fumure et cahier d'enregistrement

### Etre en conformité et améliorer ma fertilisation

[www.sl.chambagri.fr](http://www.sl.chambagri.fr)



Vous êtes agriculteur et situé en **zone vulnérable** ou engagé en certification environnementale **HVE**, vous devez respecter un certain nombre de mesures et notamment :

- La réalisation d'un plan prévisionnel de fumure
- La tenue d'un cahier d'enregistrement des pratiques

Vous souhaitez également améliorer la gestion de votre **fertilisation** N-P-K-Ca-Mg pour faire des économies d'engrais.

### Qu'est-ce qu'un Plan Prévisionnel de Fumure et un cahier d'enregistrement ?

La réalisation d'un plan prévisionnel de fumure permet de définir votre **stratégie de fertilisation** sur les parcelles culturales de votre exploitation.

Vous pouvez ainsi vérifier l'adéquation entre les besoins de la plante et les fournitures du sol, améliorer la **gestion des effluents d'élevage** et optimiser vos apports d'engrais.

Pour établir votre plan de fumure, il est nécessaire de mettre en place un cahier d'enregistrement retraçant vos pratiques de fertilisation N-P-K-Ca-Mg.

### Les objectifs de la prestation

- Disposer des **enregistrements** de vos pratiques à jour en cas de contrôle
- Posséder un plan **prévisionnel de fumure** Azote ou N-P-K-Ca-Mg
- Adapter votre fertilisation aux **besoins des cultures** et revoir le **fractionnement** des apports, valoriser les engrais de ferme

### Pour quels avantages ?

- Je suis plus **serein** en cas de contrôle
- Je réalise des **économies** sur mes fertilisants
- Je **valorise** mieux mes engrais de ferme

## Je veux tout déléguer

Votre conseiller enregistre votre réalisé, interprète vos résultats d'analyses de terre, calcule les besoins et vous conseille dans la prévision de votre fertilisation.

Vous disposez de votre bon de commande d'engrais et de vos documents justificatifs : cahier d'épandage, prévisionnel azote...

Deux options :

- Plan de fumure complet N-P-K-Ca-Mg avec analyses de terre
- Plan de fumure azote, sans analyses de terre

Tarif disponible sur demande

## Je veux être conseillé

Vous enregistrez vos pratiques sur informatique grâce à la solution numérique MesParcelles, sur ordinateur ou via une application sur smartphone. Votre conseiller vous rend visite une fois par an pour la prévision de votre fertilisation.

Tarif disponible sur demande



## Je veux me débrouiller seul

Nous mettons à votre disposition les fiches parcellaires «prévu réalisé» téléchargeables sous [www.sl.chambagri.fr](http://www.sl.chambagri.fr)

OU

Vous enregistrez vos pratiques sur informatique grâce à la solution numérique MesParcelles, sur ordinateur ou via une application sur smartphone.

Nous vous formons à l'utilisation de l'outil, nous assurons l'assistance téléphonique.

Tarif disponible sur demande



La solution numérique dédiée au pilotage de votre exploitation



**GÉRER**  
la traçabilité de vos productions



**SUIVRE**  
vos indicateurs environnementaux



**PILOTER**  
votre performance économique



**ANTICIPER**  
votre déclaration PAC

Contact Mélanie BURLAUD : 06 45 73 06 91  
[mesparcelles@sl.chambagri.fr](mailto:mesparcelles@sl.chambagri.fr)

Toutes les informations sur les **zones vulnérables** et les mesures de la **Directive Nitrates** disponibles sous [www.sl.chambagri.fr](http://www.sl.chambagri.fr) rubrique environnement